

CQDE.ORG

2021-2022 **RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

Présenté à l'assemblée générale du CQDE



CENTRE QUÉBÉCOIS DU
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Ce Rapport d'activités 2021-2022 présente les activités réalisées par le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, correspondant à l'année financière du CQDE. Pour les dossiers prioritaires 2022-2023, veuillez vous référer au plan d'action 2022-2023.

© 2022

Centre québécois du droit de l'environnement

454, avenue Laurier Est

Montréal, Québec, Canada

H2J 1E7

Courriel : info@cqde.org

Site internet : cqde.org

Rapport préparé par l'équipe du CQDE

Reproduction d'extraits de ce document permis en citant la source.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU CQDE	3
OBJECTIFS	4
ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021-2022	5
LES DOSSIERS PHARES DE 2021-2022	6
RÉFORMES LÉGISLATIVES, RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES ET CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES	7
ACTIONS JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC	9
RECHERCHES EN DROIT	10
FORMATION DE LA RELÈVE EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	11
ACTIVITÉS D'INFORMATION JURIDIQUE, D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION	12
OBITERRE	13
ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE EXTERNE	14
INTERVENTIONS EN COMMISSIONS PARLEMENTAIRES	14
RELATIONS GOUVERNEMENTALES	15
COMMUNICATIONS ET PROMOTION	16
FINANCEMENT	17
ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE	18
ANNEXE A - LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU COMITÉ JURIDIQUE DU CQDE	20
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 30 JUIN 2022	20
MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN DATE DU 30 JUIN 2022	20
MEMBRES DU COMITÉ JURIDIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022	20
ANNEXE B - CONFÉRENCES ET FORMATIONS DONNÉES EN 2021-2022	21
SYNTHÈSE – ATTEINTE DES RÉSULTATS - MOYENS ET INDICATEURS POUR L'ANNÉE 2021-2022	22



PRÉSENTATION DU CQDE

Né sous l'impulsion d'un groupe de juristes s'intéressant aux aspects juridiques des enjeux environnementaux, le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) est un organisme de bienfaisance fondé en 1989. Le CQDE compte plus de 300 membres individuels et corporatifs et plus de 10 000 sympathisantes actifs dans toutes les régions du Québec.

Le CQDE s'est donné pour mission de mettre son expertise juridique au service de la population québécoise et de la protection de l'environnement.

Pour ce faire, le CQDE offre gratuitement de l'information juridique à la population, notamment via sa Ligne verte, à des groupes de protection de l'environnement et à des élu·es, leur permettant de faire la lumière sur les dimensions juridiques des problèmes environnementaux auxquels ils font face, dans le but d'assurer le respect du droit à un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

En tant que gardien du droit de l'environnement, le CQDE joue un rôle actif au sein de la société québécoise en intervenant dans les débats environnementaux importants qui animent l'actualité. Il participe aux consultations publiques portant notamment sur diverses réformes législatives et réglementaires et intervient devant les instances judiciaires lorsque nécessaire.

Avec sa Clinique juridique, l'organisme forme également la prochaine génération de juristes formée en droit de l'environnement.

Le CQDE est le seul organisme à but non lucratif à offrir une expertise indépendante en matière de droit de l'environnement au Québec, permettant par le fait même à la population d'accéder à l'information et à la justice en matière de droit environnemental.

Avec l'appui d'un impressionnant réseau de juristes chevronnées, le CQDE contribue au développement, à la diffusion et au respect du droit de l'environnement afin de protéger l'environnement et les espèces vivantes.

VALEURS

Le CQDE conçoit l'environnement comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité, et dans la mise en œuvre de la responsabilité de le protéger, le CQDE met de l'avant les valeurs suivantes :

 **INTÉGRITÉ**

 **INDÉPENDANCE**

 **EXPERTISE**

 **INNOVATION**

 **COLLABORATION**

 **ENGAGEMENT SOCIAL**



OBJECTIFS

1

PROMOUVOIR LA PROTECTION ET L'AMÉLIORATION DES MILIEUX DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT, DANS L'INTÉRÊT PUBLIC.

2

PERMETTRE ET FACILITER UN PLUS GRAND ACCÈS À LA JUSTICE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR L'AVANCEMENT ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES À L'ÉGARD DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT.

3

CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE L'ÉDUCATION DES ÉTUDIANT·ES ET STAGIAIRES EN DROIT.

4

SE PROCURER ET ADMINISTRER, AUX FINS SUSMENTIONNÉES, DES FONDS OU D'AUTRES BIENS PAR VOIE DE SOLlicitation PUBLIQUE OU PAR TOUT AUTRE MOYEN.



ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021-2022

L'équipe du CQDE a été très active au cours de l'année 2021-2022 alors que l'organisme a vécu une croissance importante.

Cette croissance s'observe notamment par la visibilité accrue de l'organisme dans l'espace public et par le nombre grandissant de demandes auxquelles il répond. Ces demandes proviennent de deux canaux principaux:

- La Ligne verte, la ligne d'information juridique spécialisée en droit de l'environnement du CQDE, permettant à des individus, des organismes et des groupes citoyens toujours plus nombreux à solliciter l'aide du CQDE pour protéger leur environnement et à inciter leurs élus à passer à l'action, ainsi que des membres du personnel politique, des élus et des fonctionnaires des différents paliers gouvernementaux toujours plus nombreux à souhaiter obtenir un éclairage juridique sur des enjeux environnementaux.

Le CQDE a également continué à agir avec vigilance et détermination pour exiger, tant au niveau provincial que fédéral, le respect et l'amélioration du cadre législatif existant afin qu'il assure une meilleure protection de l'environnement.

En parallèle, l'organisme a posé des jalons importants vers l'atteinte des objectifs prévus à sa planification stratégique 2021-2024, notamment en ce qui concerne l'accroissement de ses capacités organisationnelles. Au cours de la période, l'équipe juridique de la permanence s'est agrandie avec l'embauche d'un nouvel avocat responsable de la coordination des opérations de la Ligne verte, dont la popularité a connu un immense succès cette année.

Tout cela n'aurait pas été possible sans le travail acharné d'une équipe solide, talentueuse et dévouée, ainsi que sans l'appui précieux de nos généreux bailleurs de fonds qui soutiennent notre mission. Soulignons à cet égard l'appui financier à la mission de la Chambre des notaires du Québec - à travers le Fonds d'études notariales - pour les trois prochaines années. Il s'agit d'un soutien financier déterminant pour permettre au CQDE de mieux réussir cette phase de croissance.

Fort de ces avancées et développements, l'organisme poursuit sa lancée avec la consolidation de son expertise afin de pouvoir demeurer LA référence en matière de droit de l'environnement au Québec, à un moment crucial pour le climat et la protection de la biodiversité.

Parmi les nombreux dossiers qui ont occupé le CQDE, certains dossiers phares menés au cours de la dernière année méritent d'être mis en lumière.



LES DOSSIERS PHARES DE 2021-2022

Encore cette année, les interventions et l'expertise du CQDE ont contribué à des avancées majeures dans des dossiers environnementaux cruciaux pour le Québec et le Canada.

Nous sommes fières de présenter ici trois exemples de dossiers témoignant des résultats concrets de notre travail:

1. PROTECTION DE LA RAINETTE FAUX-GRILLON À LONGUEUIL

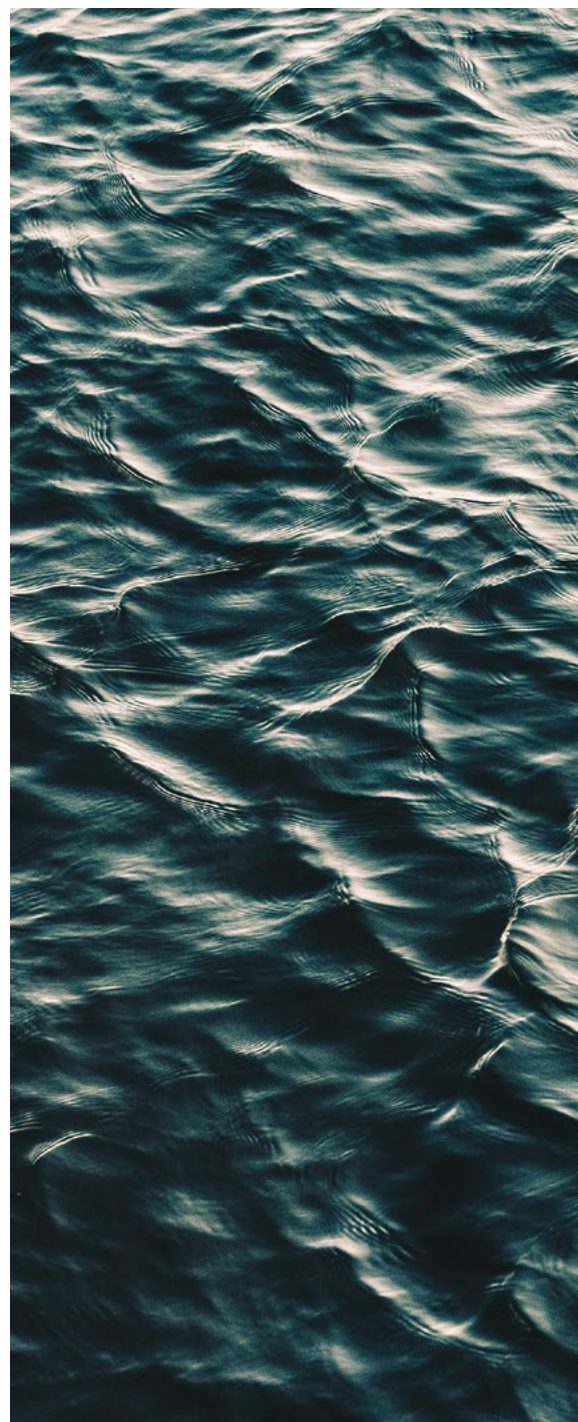
Le 6 décembre 2021, la SNAP Québec et le CQDE obtenaient gain de cause dans le dossier du prolongement du boulevard Béliveau à Longueuil, des travaux qui menaçaient l'habitat essentiel de la rainette faux-grillon dans cette municipalité. Rappelons qu'en octobre 2021, les deux organismes avaient déposé d'urgence [une poursuite en Cour fédérale contre le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, de même qu'un recours en Cour supérieure du Québec](#) pour faire cesser la situation.

Avec [l'arrêt des travaux et la prise d'un décret d'urgence](#) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* le 22 novembre, c'est sur une belle victoire que le dossier s'est conclu.

2. FIN DES HYDROCARBURES AU QUÉBEC

Le 13 avril 2022, l'adoption du projet de loi 21, *Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités*, a certainement été un [moment charnière](#). Après des années de mobilisation citoyenne, le gouvernement du Québec a fait preuve de leadership en annonçant en octobre 2021 son intention d'aller en ce sens.

Le CQDE est fier d'avoir participé activement aux débats entourant la sortie des hydrocarbures et le projet de loi 21 qui a concrétisé cette intention gouvernementale, notamment par la publication d'un [rapport](#) dès l'été 2021, qui confirmait que l'Assemblée nationale disposait de tous les pouvoirs nécessaires pour mettre fin à l'industrie des hydrocarbures sur son territoire, sans indemnité et même rétroactivement. Ce rapport a abondamment alimenté les réflexions et le débat sur la sortie des hydrocarbures jusqu'à l'adoption de la Loi en avril 2022.



3. ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

L'accès aux données sur les prélèvements d'eau au Québec a occupé une place d'importance pour notre équipe et dans l'espace public au début de l'année 2022. Bien que nous ne puissions pas encore crier victoire, des avancées notoires sont à souligner: outre le soutien aux interventions devant les tribunaux et les demandes de réformes du cadre juridique, le CQDE a mené plusieurs actions afin de sensibiliser et mobiliser les acteurs de la société civile sur le dossier de l'eau, notamment par le biais des médias qui ont abondamment couvert le dossier. En parallèle, le CQDE a offert à la population plusieurs moyens d'exprimer ses inquiétudes et ses demandes aux responsables politiques des différents paliers gouvernementaux. Ce mode d'action d'expression citoyenne est complémentaire au travail de fond du CQDE et lui permet de travailler au plus près des préoccupations de la population.



Photo : Matt Charland

RÉFORMES LÉGISLATIVES, RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES ET CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES

POLITIQUE NATIONALE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SEPTEMBRE 2021

L'aménagement du territoire et l'urbanisme ont des impacts importants sur la protection de l'environnement. Certains acteurs du milieu environnemental ont même identifié ce chantier comme étant l'un des plus importants pour la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

En janvier 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa volonté d'adopter une Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Pour ce faire, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a lancé une conversation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Cette conversation, échelonnée sur plusieurs mois, inclut une période de consultation de la population, à laquelle le CQDE a participé. En septembre 2021, le CQDE a déposé un mémoire proposant [douze recommandations](#) afin que la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires soit empreinte de l'urgence de lutter contre les crises climatique et d'effondrement de la biodiversité.

COMMENTAIRES SUR LA RÉFORME DE L'ACTION COLLECTIVE - SEPTEMBRE 2021

Dans le cadre d'une éventuelle réforme de l'action collective, le ministère de la Justice a mis en place une consultation publique avec l'objectif d'analyser des pistes de réformes proposées par ce dernier.

Le CQDE a présenté [des commentaires](#) compte tenu de l'importance des actions collectives pour favoriser l'accès à la justice environnementale. Certaines propositions du ministère de la Justice paraissaient inquiétantes, notamment l'ajout envisagé de critères pour l'autorisation de tels recours. Si ces ajouts devaient se concrétiser, moins d'actions collectives en environnement seraient, en toute probabilité, autorisées par les tribunaux. La réforme québécoise de l'action collective est toujours au stade de la réflexion.

PROJET DE LOI 102 - NOVEMBRE 2021

En octobre 2021, le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 102, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert*. Il s'agit d'un projet de loi omnibus en environnement, c'est-à-dire un projet de loi qui propose de modifier plusieurs lois déjà existantes, notamment la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), la *Loi sur les mines* et la *Loi sur les pesticides*. Le projet de loi 102 proposa aussi l'édiction d'une nouvelle loi concernant l'application des lois en matière d'environnement, notamment en encadrant les inspections, les enquêtes, les sanctions administratives et les sanctions pénales.

Le CQDE a participé aux consultations particulières menées par les parlementaires dans le cadre de l'étude du projet de loi. Dans [son mémoire](#), le CQDE a demandé que les lois en matière d'environnement soient appliquées rigoureusement et que le projet de loi 102 permette d'améliorer l'accès à l'information, notamment en ce qui concerne l'utilisation des pesticides, les prélèvements d'eau et les documents exigés par des règlements de la LQE.

PROJET DE LOI 103 - NOVEMBRE 2021

En octobre 2021, le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 103, *Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif*, avec notamment pour objectif de diminuer les procédures administratives et la reddition de compte des entreprises et des municipalités.

Le CQDE a présenté [un mémoire](#) en commission parlementaire dans lequel il a soulevé des enjeux relatifs à la diminution de l'accès à l'information.

PROJET DE LOI 21 - FÉVRIER 2022

À la suite de la présentation du projet de loi 21, *Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités*, le 2 février, le CQDE a [salué l'intention](#) claire exprimée par le gouvernement du Québec de mettre fin à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures sur son territoire.

Le CQDE a été invité à présenter son [mémoire](#) en commission parlementaire le 22 février 2022, lors des consultations particulières. Merci à Me Anne-Sophie Doré et Me Hugo Tremblay qui ont représenté l'organisation pour l'occasion, ainsi qu'à Me Marc Bishai pour son aide dans ce dossier et à la rédaction. Il faut souligner à grands traits l'excellent accueil et les bons mots qu'ont eus les élu·es, dont le ministre des Ressources naturelles, d'entrée de jeu, et à plus d'une reprise, à l'égard du CQDE lors de notre passage en consultation.

RÈGLEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT DE L'ATMOSPHÈRE – NORME NICKELS - FÉVRIER 2022

Dans le cadre de la consultation publique sur le projet de règlement modifiant le *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère* proposé en décembre 2021, le CQDE a déposé [des commentaires](#) sur l'assouplissement par règlement de la norme nickel. Merci à Me Anne-Julie Asselin pour sa précieuse contribution à cette démarche.



PROJET RÈGLEMENTAIRE OMNIBUS - JUIN 2022

Un [projet réglementaire omnibus en environnement](#) a été adopté par le gouvernement du Québec. Les modifications proposées ont été de nature technique et touchaient les éléments suivants: la gestion des eaux, le stockage et la valorisation des matières granulaires résiduelles, les travaux, constructions et autres interventions en milieux humides et hydriques.

Puisque le processus ne permettait pas de formuler de commentaires généraux, le CQDE a transmis [une lettre](#) au MELCC pour lui soumettre ses commentaires sur les déclencheurs de l'autorisation ministérielle qui sont identifiés dans le règlement, sur la prise en compte des impacts cumulatifs, ainsi que sur les répercussions de la Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif.

PROJET DE LOI 34 - JUIN 2022

Le [projet de loi 34](#), *Loi visant à améliorer l'accès à la justice en bonifiant l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique*, a été déposé à l'Assemblée nationale le 12 avril 2022. Ce projet de loi permettra enfin [aux juristes qui pratiquent dans un OBNL](#) de donner des services juridiques complets à la population. L'adoption de ce projet de loi réglera différents enjeux liés à l'accès à la justice pour la population et éliminera la nécessité de faire fonctionner une structure juridique en parallèle (CQDE Avocats Inc.). Il entrera en vigueur après l'adoption de son règlement d'application, lequel est en processus d'élaboration par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires, incluant la consultation de divers OBNL concernés, dont le CQDE.

ACTIONS JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

RAINETTE FAUX-GRILLON À LONGUEUIL

Le CQDE, la SNAP Québec et une citoyenne, Madame Jocelyne Lavallée, se sont tournés vers les tribunaux à l'automne 2021, inquiets des impacts sur l'habitat essentiel de la rainette faux-grillon résultant des travaux de prolongement du boulevard Béliveau, à Longueuil. En effet, les multiples demandes adressées aux trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) n'ayant mené à aucune réponse satisfaisante en temps utile, nous avons intenté une demande de contrôle judiciaire à la Cour fédérale pour forcer le ministre fédéral de l'Environnement à recommander au gouvernement de prendre un décret pour la protection de l'habitat essentiel de cette espèce menacée. Simultanément, nous avons intenté un pourvoi en contrôle judiciaire auprès de la Cour supérieure du Québec pour s'attaquer à l'inaction du ministre provincial de l'Environnement face au danger imminent que représentaient les travaux en cours. Cette procédure était assortie d'une demande d'injonction provisoire pour suspendre les travaux pendant le déroulement du dossier.

Photo : Patrick R. Bourgeois



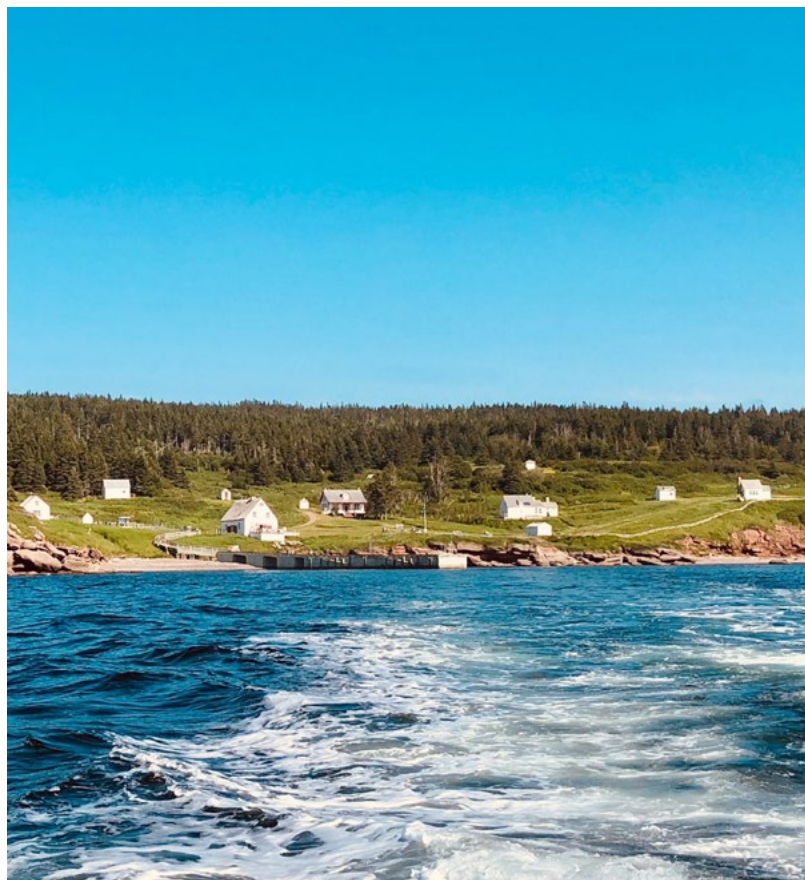
Dans un rare jugement accordant une telle injonction alors que les travaux en cours n'étaient pas illégaux en soi, la Cour a accepté toutes les demandes que nous lui avons soumises. Par la suite, la nouvelle administration de Longueuil a accepté de maintenir cette suspension des travaux, puis le ministre fédéral de l'Environnement a effectivement émis la recommandation souhaitée, menant au deuxième décret d'urgence fédéral en terres privées dans l'histoire de la *Loi sur les espèces en péril*, afin de protéger la plus petite et la plus menacée des grenouilles au Québec. Pour rappel, le premier décret édicté en 2016 a aussi été pris en réponse aux démarches judiciaires du CQDE!

GASPÉ ÉNERGIES INC.

À la suite d'un jugement défavorable rendu par la Cour du Québec en novembre 2021, le Procureur général du Québec a porté cette cause en appel devant la Cour d'appel. Pour rappel, l'entreprise Gaspé Énergies inc. œuvre dans le secteur des énergies fossiles et elle contestait le refus du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles d'autoriser un forage d'exploration en Gaspésie, près de Gaspé. Elle remettait aussi en question le cadre juridique régissant les activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures au Québec. À la suite de l'adoption du projet de loi 21 visant à mettre fin à cette industrie dans son ensemble en territoire québécois, le CQDE continue de suivre de près ce dossier à la Cour d'appel, à titre de partie mise en cause. Nous demeurons vigilants et continuerons de soutenir ce cadre juridique positionnant le Québec comme leader en la matière, alors qu'il fait l'objet de plusieurs contestations judiciaires actives.

ÉNERGIE SAGUENAY

En plus d'y participer lui-même, le CQDE a facilité la participation du public aux processus d'évaluation environnementale du projet Énergie Saguenay en fournissant aux citoyen·nes [de l'information vulgarisée](#) permettant de comprendre les diverses occasions de participation. Le projet a été officiellement rejeté, autant par le gouvernement provincial que fédéral.



RECHERCHES EN DROIT

RECENSION DES LOIS ET RÈGLEMENTS CRÉANT DES EFFETS EN MILIEU MARIN ET CÔTIER

Ce rapport découlant d'un mandat confié au CQDE par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques présente une recension des lois et des règlements qui trouvent application ou sont susceptibles de trouver application en milieu marin et en milieu côtier. Ce rapport présente également des lois d'ordre général qui n'ont pas d'objet lié aux milieux côtiers ou marins, mais qui sont pertinentes afin de comprendre le cadre d'application de certaines lois présentées.





FORMATION DE LA RELÈVE EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque année, le CQDE accueille des stagiaires des facultés de droit de l'Université de Montréal, de l'Université McGill, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Sherbrooke au sein de sa clinique juridique. Ces stages crédités consistent en une journée de travail par semaine durant environ 10 semaines par session.

À l'automne 2021, la [Clinique juridique](#) a accueilli 10 stagiaires. À l'hiver 2022, 8 stagiaires ont continué leur stage au sein de la Clinique et 2 nouvelles stagiaires se sont ajoutées à l'équipe. Durant la session estivale, trois stagiaires ont collaboré aux travaux de la Clinique.

En raison de la pandémie de la COVID-19, le CQDE a dû adapter ses méthodes de travail, incluant les modalités de stage à la Clinique juridique. L'ensemble de ses activités s'est donc déroulé en ligne. Des rencontres quotidiennes ont eu lieu avec les stagiaires et des méthodes favorisant le travail d'équipe ont été privilégiées. La rétroaction offerte par les

stagiaires a été extrêmement positive, ces derniers appréciant particulièrement l'encadrement continu, le sentiment d'appartenance et les effets positifs du stage, autant pour le moral que pour l'expérience académique.

Le CQDE accueille aussi en général deux stagiaires du Barreau par année, sous la supervision de Me Marc Bishai. En 2021-2022, Me Francis Boivin-Desgagné et Me Flavie Riou-Routhier ont été assermenté·es à la suite de leur stage respectif.

COP26

En partenariat avec le Centre du droit de l'environnement et de la durabilité mondiale de l'Université d'Ottawa, une délégation a représenté le CQDE dans le cadre de la COP26 tenue en novembre 2021 à Glasgow. La délégation a participé à différentes rencontres, notamment avec le premier ministre du Québec. [Les constats de la délégation](#) sur cet événement ont été publiés sur le site du CQDE.



ACTIVITÉS D'INFORMATION JURIDIQUE, D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION

LA LIGNE VERTE

Chaque année, l'équipe du CQDE répond à de nombreuses demandes d'information juridique en provenance de la population en général, de groupes de protection de l'environnement, de journalistes et d'élu·es qui tentent de mieux appréhender ce que le droit peut faire pour régler un problème environnemental. Ces demandes peuvent être faites via un [formulaire](#) de demande disponible sur notre site ou être initiées par téléphone.

Cette année, la popularité de la Ligne verte a explosé. Pour l'exercice 2021-2022, pas moins de **347 demandes** d'information juridique sur des sujets variés touchant le droit de l'environnement nous ont été soumises. Il s'agit d'une croissance importante, puisque pour l'exercice 2020-2021, ce nombre était de 279 (+24%). La moyenne mensuelle de demandes d'information juridique traitées entre juillet 2021 et décembre 2021 est de 19,2. Cette moyenne, pour les mois de janvier 2022 à juin 2022, est de 38,7. Cette augmentation s'explique notamment par la grande visibilité du CQDE dans les médias depuis 2021, par l'accroissement de la visibilité donnée à la Ligne verte sur les plateformes numériques du CQDE et par l'ajout de ressources dédiées aux demandes d'information juridique.

L'embauche d'un avocat responsable de la coordination de la Ligne verte, Me Philippe Biuzzi, a en effet permis de répondre au nombre toujours croissant de demandes, mais également d'effectuer un important travail pour bonifier les outils et procédures liés à la Ligne verte.

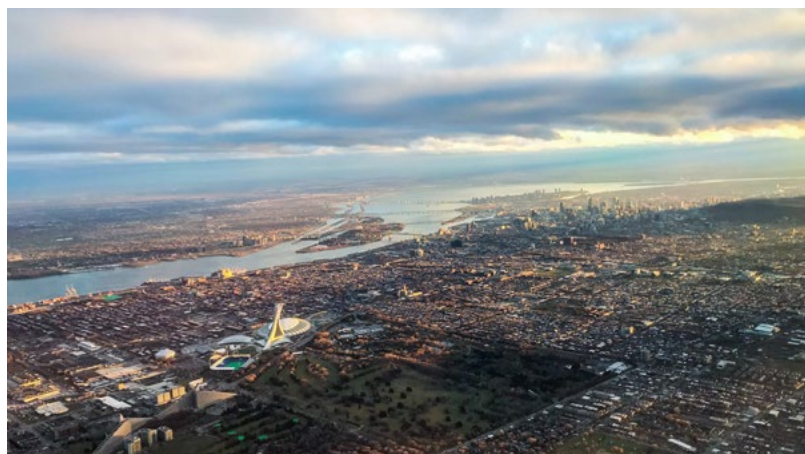
Voici quelques exemples de demandes traitées :

- Plusieurs demandes d'information juridique ont porté sur des changements de zonage proposés par les municipalités. Les personnes qui ont contacté le CQDE souhaitaient notamment savoir de quelle manière elles pouvaient exprimer leur opinion sur les changements proposés et comment ces changements pouvaient être effectués de manière à favoriser la protection de l'environnement.

- Plusieurs demandes d'information juridique ont porté sur l'encadrement des activités par la *Loi sur la qualité de l'environnement*, notamment en raison de l'ajout de la déclaration de conformité qui permet à certaines activités d'être réalisées sans obtenir d'autorisation du ministère de l'Environnement. Les activités exemptées de toute obligation, notamment en raison des mesures d'assouplissement de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* adoptée en décembre 2020, ont également soulevé des questionnements auprès de la population.
- De nombreuses demandes d'information juridique concernaient la protection d'espèces protégées par la loi et les méthodes de signalement, notamment pour la rainette faux-grillon et le caribou.
- Comme c'est le cas chaque année, le CQDE a répondu à plusieurs questions sur l'accès à l'information environnementale.

ACTION ÉCLAIR CMM

Sur une invitation du CQDE largement diffusée spontanément par des groupes alliés, les citoyen·nes ont été nombreux·ses [à faire entendre sa voix](#) pour demander l'adoption du projet de règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur la protection des milieux naturels, une initiative accueillie très favorablement tant par la population que par les acteurs de la CMM.



OBITERRE

Obiterre, la banque d'information juridique gratuite vulgarisée en droit de l'environnement au Québec, permet d'atteindre un grand nombre d'individus et de multiplier le potentiel d'action sur le territoire du Québec.

En réponse aux besoins exprimés par de nombreuses parties prenantes et grâce à un financement de la Chambre des notaires via le Fonds d'études notariales, les thématiques « municipalités » et « agriculture » ont été développées, avec la publication des articles suivants:

- Les pouvoirs des municipalités de réglementer en environnement
- Les limites au pouvoir de réglementer des municipalités
- Le principe de subsidiarité, c'est quoi?
- L'expropriation déguisée, qu'est-ce que c'est?
- Cadre juridique et avantages des toits verts
- Des règlements de contrôle intérimaire de la CMM
- Les étapes du changement de zonage
- Les exceptions au zonage
- Comment sont encadrés les OGM?
- Aliments biologiques, comment s'y retrouver?
- Les 8 étapes d'une demande devant la CPTAQ
- Comment intervenir devant la CPTAQ?
- LA CPTAQ, c'est quoi?

Le Mois de la Justice en mars, organisé par Juripop et auquel collabore le CQDE depuis quelques années, a également été l'occasion de développer le contenu d'autres thématiques avec les articles suivants:

- Survol des recours citoyens en matière d'environnement
- Les redevances sur l'eau
- Les mesures de suivi d'application des normes environnementales
- Qu'est-ce qu'un contaminant en droit québécois?
- Principe de précaution et principe de prévention: quelle est la différence?

Nous avons également profité du momentum du Mois de l'Eau en juin pour diffuser un article expliquant les grands principes de la Loi sur l'eau.

En conclusion, la thématique « changements climatiques » a été bonifiée avec la publication des articles suivants:

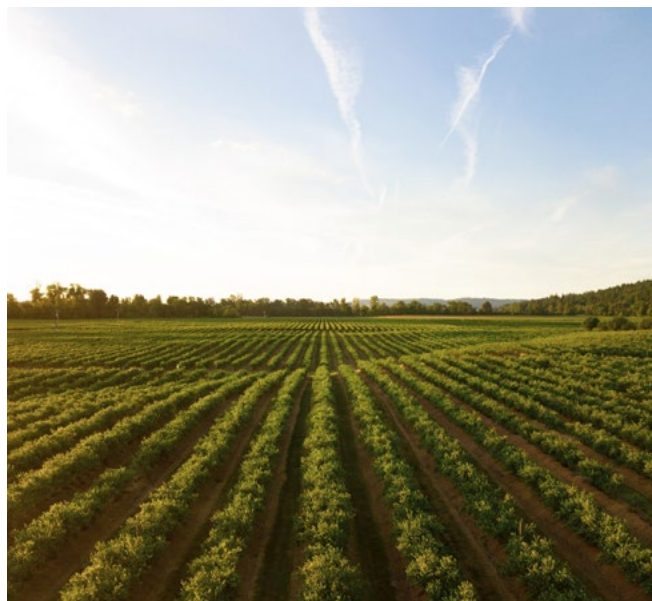
- L'Accord de Paris: fonctionnement et implications pour les États signataires
- Les accords internationaux sur les changements climatiques
- Le Protocole de Kyoto: un accord historique pour le climat



ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE EXTERNE

Nombreux·ses sont les citoyen·nes et organismes qui font appel au CQDE pour des services qui vont au-delà de l'obtention d'une information juridique ou de la réalisation de recherches juridiques, comme des avis juridiques ou de la représentation devant une instance judiciaire. Le CQDE fournit à ces personnes des références vers des ressources externes. En ce sens, l'organisme s'est doté d'une structure adaptée pour répondre à ces demandes. Le CQDE s'assure ainsi que ces personnes pourront bénéficier de services juridiques abordables et dispensés par des avocates œuvrant en droit de l'environnement qui partagent les valeurs et la vision du CQDE. C'est ainsi que nous avons vu notamment:

- Eau Secours se faire représenter devant la Cour du Québec, en appel de la décision de la Commission d'accès à l'information lui refusant la divulgation des quantités d'eau prélevées par les entreprises d'embouteillage;
- Un groupe citoyen se faire représenter devant la Cour supérieure dans un dossier de droit municipal qui a été réglé à l'amiable grâce à un zonage qui protège dorénavant le milieu naturel en litige;
- Un autre groupe citoyen se faire représenter devant la Cour supérieure dans un litige concernant la protection d'une espèce menacée, lequel dossier a aussi été réglé à l'amiable à la suite de l'acquisition des terrains en question par la municipalité à des fins de conservation;
- Une communauté autochtone être appuyée pour contester la validité constitutionnelle de la *Loi sur les mines* du Québec.



INTERVENTIONS EN COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

3 novembre 2021, Projet de loi 103, *Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif*, [Intervention devant la Commission de l'économie et du travail](#), Assemblée nationale du Québec.

23 novembre 2021, Projet de loi 102, *Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages et à mettre en œuvre certaines mesures du Plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission*, Intervention devant la Commission des transports et de l'environnement, Assemblée nationale du Québec.

22 février 2022, Projet de loi 21, *Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités*, [Intervention devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles](#), Assemblée nationale du Québec.



RELATIONS GOUVERNEMENTALES

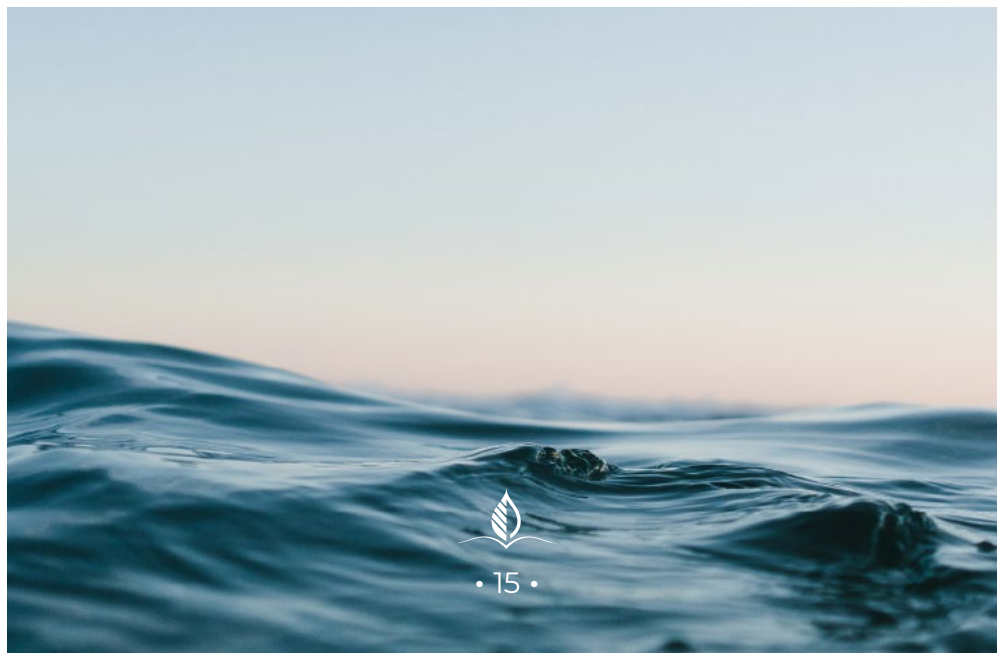
Au cours de l'exercice 2021-2022, le CQDE a développé ses relations gouvernementales en communiquant sur différents dossiers auprès des ministères concernés pour leur faire part de ses avis et recommandations.

À cet effet, le CQDE a notamment été l'un des 9 organismes environnementaux à prendre part à une [rencontre avec le premier ministre du Québec](#) le 8 décembre 2021, lors de laquelle l'organisme a eu l'occasion de partager ses recommandations pour une meilleure protection juridique de l'environnement.

Dans le dossier de [l'accès aux données sur l'eau](#), en parallèle de son soutien aux démarches devant les tribunaux pour faire lever le secret commercial sur les prélèvements d'eau, le CQDE a entrepris plusieurs démarches pour inviter le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à conférer un caractère public aux données sur l'eau. L'organisme a communiqué ses recommandations à l'attention du premier ministre et de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, une action de [mobilisation citoyenne](#) a été lancée afin que la population puisse faire entendre sa voix auprès de l'État (premier ministre, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, cheffes d'opposition et députés) afin que les quantités d'eau prélevées aient un caractère public, via une modification du cadre juridique.

À la suite de cette action de mobilisation sur l'eau, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté [une résolution](#) demandant à l'État québécois de dévoiler les données sur les prélèvements d'eau souterraine et [invitant toutes les MRC](#) du Québec à lui emboîter le pas lors de la séance du 29 juin 2022.

Le CQDE a ensuite mis à disposition du grand public et des élu·es [un modèle de résolution](#) à télécharger depuis son site internet, afin que d'autres acteurs municipaux emboîtent facilement le pas à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.



COMMUNICATIONS ET PROMOTION

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Sur l'ensemble du site web, 112 000 visites ont été enregistrées entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022, soit près du double des visites enregistrées à la période précédente.

La banque d'information juridique vulgarisée en droit de l'environnement [Obiterre](#), lancée en 2020, connaît aussi un succès croissant. Cette année, plus de 45 000 personnes ont consulté cet outil, soit 4 fois plus que l'année de son lancement. Ces visites sont favorisées par la promotion régulière des différents articles et vidéos des thématiques sur les réseaux sociaux de l'organisme (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn) et lors d'occasions spéciales telles que le Mois de la Justice.

Soulignons que c'est particulièrement le lancement de 2 nouvelles thématiques («[Agriculture](#)» et «[Municipalités](#)»), à l'été 2021, qui a permis cette croissance avec le déploiement d'une campagne promotionnelle 100% numérique, constituée notamment de publicités sponsorisées, afin d'élargir nos publics et de s'assurer que les personnes intéressées par ces sujets découvrent cet outil.

[La page Facebook du CQDE](#) est toujours bien active et le nombre d'abonnés continue d'augmenter. La page compte maintenant près de 15 000 personnes qui suivent nos publications et interagissent. Le compte du CQDE sur le réseau social Twitter, toujours plus actif, est suivi par plus de 2 800 personnes.

LinkedIn est très certainement le réseau social qui a le vent en poupe pour le CQDE en cette année 2022 avec 1 800 abonné·es, une audience qui a presque doublé en un an. Du côté d'Instagram, c'est près de 1 200 abonné·es qui suivent notre quotidien et nos actions.

Enfin, nous envoyons ponctuellement [nos infolettres](#) à près de 10 000 abonné·es concernant les dernières actualités du CQDE.

COUVERTURE MÉDIATIQUE

Le CQDE continue de bénéficier d'une attention médiatique très importante.

En plus de faire la manchette grâce aux dossiers portés par le CQDE, les demandes d'entrevue se sont multipliées alors que de nombreux journalistes et chercheur·es ont développé le réflexe de nous contacter pour obtenir des informations et nos analyses sur des dossiers spécifiques et sur l'état général du droit de l'environnement.

Entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022, pas moins de **650 occurrences** médias ont été recensées. L'organisme a été principalement présent dans les médias de la presse écrite, mais également de plus en plus à la radio et à la télévision. Une revue de presse est disponible sur demande.

CONFÉRENCES

Le CQDE a participé à de nombreuses conférences sur des sujets variés en lien avec sa mission et s'adressant à différents publics (grand public, scientifiques, étudiant·es, etc.). Pour la liste complète, veuillez vous référer aux annexes.





FINANCEMENT

Le financement du CQDE est principalement assuré par la générosité de ses bailleurs de fonds, d'organismes subventionnaires ainsi que des donatrices et donateurs individuels.

Cette année a été marquée par le soutien exceptionnel reçu de la Chambre des notaires du Québec qui, par l'intermédiaire de son Fonds d'études notariales, s'est engagée à soutenir la mission du CQDE à hauteur de 675 000\$ pour les trois prochaines années, à raison de 225 000\$ par année.

Cette aide exceptionnelle a déjà permis de renforcer très concrètement nos capacités organisationnelles et de faire face à l'importante croissance que connaît l'organisation ces dernières années.

Le CQDE a également, encore cette année, bénéficié du précieux soutien à la mission de la part du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), lequel s'est engagé à soutenir la mission de l'organisme de 2019 à 2023.

Au cours de la période, le CQDE a également bénéficié du précieux soutien de la Fondation Écho, de la Fondation familiale Trottier, ainsi que de la Fondation David Suzuki avec laquelle une nouvelle collaboration prometteuse a été développée. Nous espérons vivement que ces collaborations se poursuivront longtemps, car elles sont essentielles pour soutenir notre mission.

Soulignons également que le CQDE a aussi reçu l'aide de la Communauté des Oblates Franciscaines de Saint-Joseph par l'intermédiaire du Comité Solidarité Partage des Œuvres Marie-Anne-Lavallée. Enfin, encore cette année, par le

biais du programme d'Emplois Été Canada, le CQDE a pu embaucher un chercheur en droit et un assistant aux communications pour la période estivale.

Le CQDE continue de diversifier ses sources de revenus et d'augmenter son financement récurrent de manière à pouvoir accomplir pleinement sa mission et pérenniser ses activités. Ainsi, nous remercions chaleureusement les donatrices et donateurs individuels pour leur précieux soutien qui ne cesse de croître. Veuillez vous référer au « Plan d'action 2022-2023 du CQDE » pour des informations concernant les demandes de financement prévues pour l'exercice 2022-2023.

MEMBRES ET DONATEURS

Au 30 juin 2022, le nombre d'adhésions au CQDE s'établissait à 395 membres individuels et organismes actifs répartis à travers le Québec.

L'organisme continue de bénéficier de la générosité de nombreux donateurs et donatrices qui nous donnent à l'occasion ou sur une base mensuelle. Pour l'exercice 2021-2022, le montant total des dons reçus s'élève à plus de 65 000\$.

Au cours de cette période, des efforts ont été faits pour optimiser l'accompagnement effectué auprès des donatrices et donateurs, notamment afin d'accélérer la phase de remerciement. Finalement, la période aura également été marquée par l'ajout d'une section dédiée aux dons planifiés sur notre site web, afin d'informer le public de cette façon de soutenir le CQDE.





ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE

Le CQDE compte aujourd'hui sur [une formidable équipe](#) de sept personnes talentueuses et engagées : une personne adjointe à l'administration, une personne responsable des communications, trois avocates, un stagiaire en droit (stage de formation professionnelle dans le cadre de l'École du Barreau), et une directrice générale. Fait à noter, à mi-chemin au cours de la période, la directrice générale de l'organisme des 3 dernières années, Geneviève Paul, s'est absentée en raison d'un congé de maternité. Elle a été remplacée dans ses fonctions par Sophie-Anne Legendre, qui a pris la relève à la direction générale par intérim en novembre 2021.

Le CQDE a par ailleurs pu compter sur le soutien d'un chercheur en droit de l'environnement et d'un assistant aux communications au cours de la période estivale, en plus du travail des stagiaires au sein de la Clinique juridique.

BÉNÉVOLES

Le CQDE bénéficie de l'implication de généreux bénévoles, notamment des membres du conseil d'administration et du comité juridique. À cela s'ajoutent les bénévoles ponctuels, qui continuent de se manifester régulièrement en remplissant [notre formulaire en ligne](#), nous permettant ainsi de disposer d'une banque de bénévoles et de les solliciter au besoin. Cependant, le contexte pandémique des deux dernières années durant lesquelles peu d'événements en présentiel ont été organisés d'une part, et la nature complexe et confidentielle des dossiers qui occupent le CQDE d'autre part, se prêtent parfois moins bien à l'implication bénévole spontanée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CQDE compte sur [un conseil d'administration](#) engagé et disponible. Nous avons tenu 8 rencontres du conseil d'administration sur l'année financière 2021-2022, à savoir le 22 septembre 2021, le 6 octobre 2021, le 16 novembre 2021, le 20 décembre 2021, le 27 janvier 2022, le 4 avril 2022, le 31 mai 2022 et le 9 juin 2022. Le CQDE compte également sur le soutien de différents sous-comités, dont les plus actifs au cours de la période ont été le Comité exécutif et le Comité ressources humaines.

COMITÉ JURIDIQUE

Le CQDE compte par ailleurs sur [un comité juridique](#) actif regroupant des expertes en droit de l'environnement, dont plusieurs membres siègent également sur le conseil d'administration. Outre quelques rencontres tenues au courant de la période, le comité juridique travaille également en sous-comités sur des sujets précis et peut, à l'occasion et selon l'expertise, les intérêts et la disponibilité de ses membres, s'impliquer afin de soutenir la production de documents et le développement de projets.



ANNEXES



ANNEXE A - LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU COMITÉ JURIDIQUE DU CQDE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 30 JUN 2022

- Anne-Julie Asselin
- Alain Branchaud
- François Brochu
- Rhéa Daher
- Camille Fréchette
- Cédric Gagnon-Ducharme
- Marine Groulx
- Daria Hobeika
- Marie-Ève Maillé
- Elisabeth Patterson
- Étienne Pomerleau-Landry
- Stéphanie Roy
- Maxime Simard
- Véronique Tousignant
- Hugo Tremblay

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN DATE DU 30 JUIN 2022

- Cédric Gagnon-Ducharme
- Rhéa Daher
- Anne-Julie Asselin

MEMBRES DU COMITÉ JURIDIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

- Anne-Julie Asselin
- Michel Bélanger
- Sébastien Brodeur-Girard
- Christopher Campbell-Durufié
- Cédric Gagnon-Ducharme
- Camille Fréchette
- Jean-François Girard
- Daria Hobeika
- Hélène Mayrand
- Roland Ouedraogo Touwende
- Elisabeth Patterson
- Marc-Antoine Racicot
- David Robitaille
- Stéphanie Roy
- Alain Tellier
- Prunelle Thibault-Bédard
- Hugo Tremblay
- Katie Tucker



ANNEXE B - CONFÉRENCES ET FORMATIONS DONNÉES EN 2021-2022

L'équipe du CQDE a continué cette année d'offrir de nombreuses conférences et formations en 2021-2022, en plus de participer à faire des présentations lors d'événements de réseautage.

- 12 octobre 2021 : Conférence sur le droit de l'environnement et la justice environnementale, École de travail social, Université de Montréal
- 15 octobre 2021 : Participation, Table ronde sur les droits de la nature, Université de Sherbrooke et Université du Québec à Montréal
- 11 septembre 2021 : Présentation sur le droit municipal et sur Obiterre, à l'occasion d'une journée de formation en vue des élections municipales, organisée par Sierra Club
- 2 novembre 2021 : Dialogues pour le climat
- 4 novembre 2021 : Débat Vire au vert dans la course à la mairie de Val-d'Or
- 5 novembre 2021 : Journée carrières en droit dans l'intérêt public
- 26 novembre 2021 : Congrès de l'Association des biologistes du Québec
- 2 décembre 2021 : Conférence « Loi sur la qualité de l'environnement : comprendre ses mécanismes et les réformes récentes », congrès de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ)
- 9 décembre 2021 : Conférence sur les droits de la nature et la rivière Magpie à CBA Environment, Energy and Resource Law & Dpt of Justice meeting
- 10 décembre 2021 : Présentation aux membres du Réseau des milieux naturels protégés (RMN) sur le dossier Rainette
- 10 février 2022 : Conférence «Présentation du CQDE et des dossiers en environnement », Comité environnement de la Faculté de droit de l'Université de Montréal
- 17 février 2022 : Webinaire sur le dossier de l'accès à l'information sur les prélèvements d'eau en collaboration avec Eau Secours
- 28 février 2022 : Table ronde - Au sujet des porcheries de Saint-Adelphe
- 14 mars 2022 : Cours biologie UQTR - protection légale des mammifères
- 17 mars 2022 : Outils pour répondre à l'urgence climatique - Matinée ONF
- 24 mars 2022 : Cours de la clinique de l'Université d'Ottawa, avec Joshua Ginsberg, sur les recours pour la protection de la biodiversité
- 29 mars 2022 : 5@7 de réseautage « Vert une justice pour tous », Comité environnement de la Faculté de droit de l'Université de Montréal
- 29 mars 2022 : Droit international de l'environnement, CEST-Jeunesse, ministère de l'Économie et de l'Innovation
- 13 avril 2022 : Présentation sur le dossier ABL2 au CDHAL
- 1er juin 2022 : Comment le droit peut-il amplifier la portée des actions citoyennes en matière d'environnement? En collaboration avec le Réseau Demain le Québec
- 16 juin 2022 : Formation sur les pouvoirs des municipalités en environnement, Groupe d'élus





CENTRE QUÉBÉCOIS DU
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT